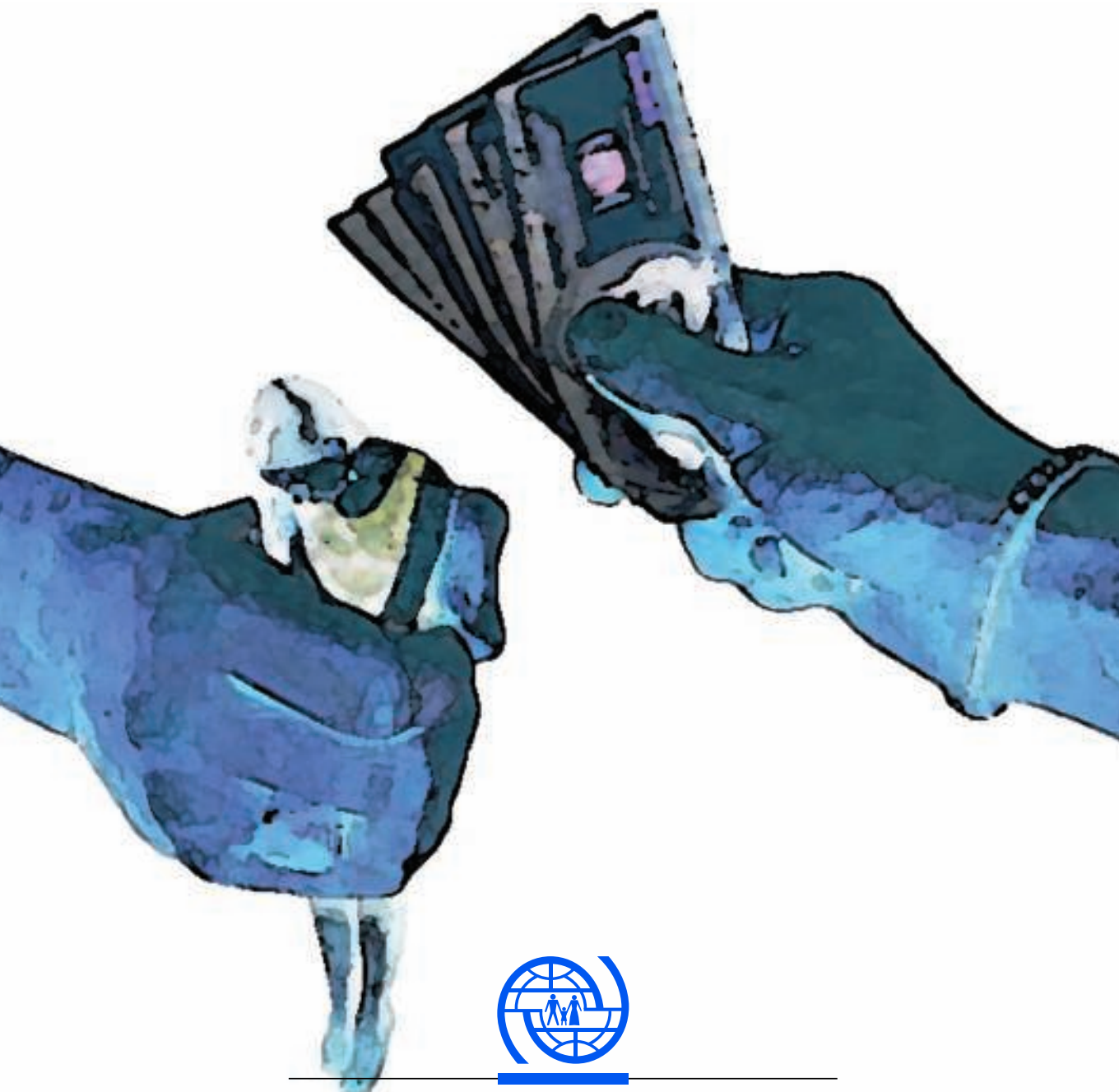


# OIM

## ACTIVITES

### ANTI-TRAITE



# ACTIVITES

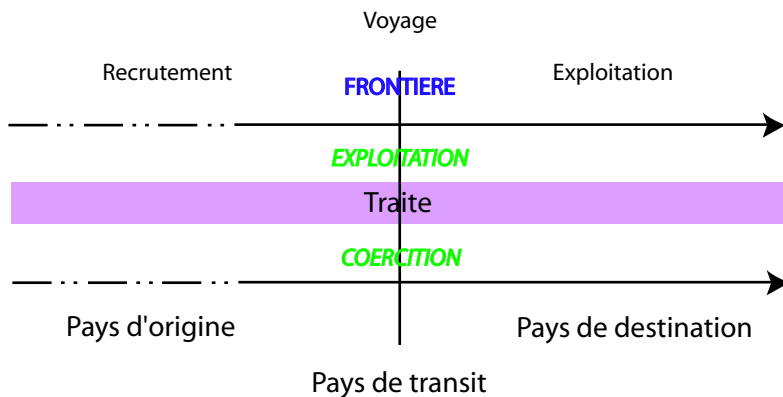
Le mandat de l'OIM consiste à promouvoir les migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans des conditions humaines, à contribuer à la protection des droits humains des migrants et à coopérer avec ses Etats Membres à résoudre les problèmes liés aux migrations. L'un des défis principaux qui se posent à l'OIM et à ses Etats Membres est de lutter contre la traite des êtres humains, un phénomène constituant une forme d'exploitation de la migration irrégulière qui entraîne la violation des droits humains des migrants.

En décembre 2000, l'Organisation a adopté la définition de la traite des personnes contenue dans le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants :

*L'expression « traite des personnes » désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.*

Le service de lutte contre la traite de l'OIM considère la traite comme un processus de coercition et d'exploitation qui débute par le recrutement sur le lieu d'origine et se poursuit avec l'exploitation dans les lieux de transit et de destination. Si la traite suppose habituellement le franchissement d'au moins une frontière internationale, elle peut également se produire à l'intérieur des frontières d'un pays.

## Le processus de la traite



# ANTI-TRAITE

Afin de lutter contre la traite à toutes les étapes du processus, l'OIM adopte une approche consistant à attaquer simultanément sur plusieurs fronts, à savoir aider à *prévenir* la traite, surtout dans le pays d'origine, et *assister et protéger* les victimes. Cette assistance est assurée dans les pays de transit ou de destination et se poursuit, dès le retour dans le pays d'origine, par un volet de réintégration.

## Interventions de l'OIM dans le domaine de la lutte contre la traite

### Pays d'origine

#### Activités de prévention

- Sensibilisation/information de masse
- Renforcement des capacités et formation
- Recherche/collecte de données
- Formation dans le domaine de l'application des lois

### Pays de destination ou de transit

#### Assistance directe

- Protection/hébergement
- Assistance sanitaire
- Conseils juridiques



#### Retour volontaire et réintégration

- Aide aux déplacements
- Aide à l'arrivée
- Réintégration

## Activités de prévention

### Sensibilisation

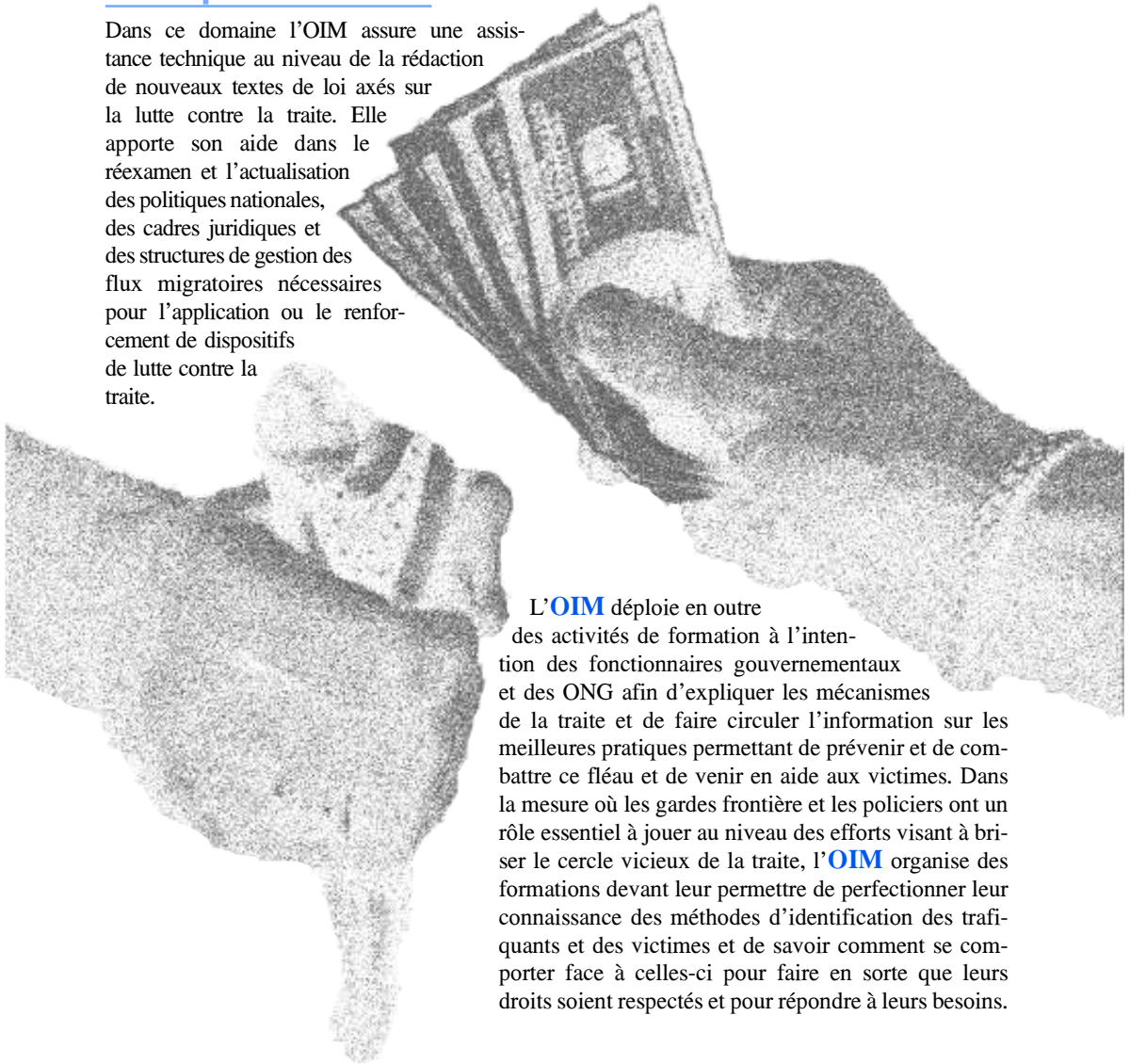
Sur le plan de la prévention, l'OIM mène des campagnes d'information dans les pays d'origine afin d'informer les victimes potentielles sur les dangers de la traite et de la migration irrégulière. Les activités de sensibilisation de l'OIM visent les écoles, les communautés urbaines et rurales et les familles. Dans les pays de destination, l'OIM s'efforce également de susciter une prise de conscience parmi les clients potentiels des femmes qui ont été victimes de trafiquants et contraintes de se prostituer. Les méthodes utilisées, spécialement conçues en fonction de chaque groupe cible, sont notamment le recours à tout un ensemble d'activités de communication utilisant différents médias. Grâce aux médias, l'information peut atteindre rapidement un vaste auditoire, cependant que les contacts directs au niveau local offrent la configuration informelle requise pour une discussion plus franche et plus approfondie.



# ACTIVITES AI

## Renforcement des capacités

Dans ce domaine l'OIM assure une assistance technique au niveau de la rédaction de nouveaux textes de loi axés sur la lutte contre la traite. Elle apporte son aide dans le réexamen et l'actualisation des politiques nationales, des cadres juridiques et des structures de gestion des flux migratoires nécessaires pour l'application ou le renforcement de dispositifs de lutte contre la traite.



L'OIM déploie en outre des activités de formation à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux et des ONG afin d'expliquer les mécanismes de la traite et de faire circuler l'information sur les meilleures pratiques permettant de prévenir et de combattre ce fléau et de venir en aide aux victimes. Dans la mesure où les gardes frontière et les policiers ont un rôle essentiel à jouer au niveau des efforts visant à briser le cercle vicieux de la traite, l'OIM organise des formations devant leur permettre de perfectionner leur connaissance des méthodes d'identification des trafiquants et des victimes et de savoir comment se comporter face à celles-ci pour faire en sorte que leurs droits soient respectés et pour répondre à leurs besoins.

## Application de la loi

L'OIM s'attache à l'établissement d'une fonction de coordination dans le domaine de l'application des lois. A cet effet, elle a entrepris de constituer un répertoire de contacts multi-agences, classés par pays, grâce auquel elle devrait pouvoir mieux coordonner ses actions de lutte contre la traite partout dans le monde. Ce répertoire sera en outre un instrument utile pour recueillir, évaluer et échanger rapidement des informations entre organisations. Par ailleurs, l'OIM assure une formation pratique à l'intention des membres nationaux et internationaux des forces de l'ordre pour leur permettre de repérer et d'intercepter les trafiquants, et leur indiquer comment recueillir et analyser des informations en la matière. Parallèlement, elle apporte un soutien spécialisé dans des domaines clés relevant de la compétence d'autres institutions s'occupant des victimes de cette forme de criminalité.

# ANTI-TRAITE

## Partage de savoir-faire

L'OIM favorise le dialogue international sur la lutte contre la traite et a organisé, depuis 1994, une série de conférences, d'ateliers et de séminaires mondiaux et régionaux sur la question. Grâce à ces différentes tribunes, les gouvernements, les ONG et les organisations internationales sont mis en mesure d'échanger leurs perspectives, de renforcer leur coopération et d'élaborer des projets et des plans d'action pour faire face au problème de la traite.

## Recherche et collecte de données

Toutes les activités de lutte contre la traite doivent s'appuyer sur des informations sérieuses et réalistes. L'OIM mène des recherches sur les caractéristiques et les mécanismes de la traite dans différents pays afin d'y répondre par des mesures spécialement conçues en fonction des conditions régnant ici ou là. Récemment, elle a développé son Système d'information sur la lutte contre la traite destinée à faciliter la gestion de l'assistance, des retours volontaires et des activités de réintégration des victimes, tout en renforçant le potentiel de recherche et en mettant l'accent sur l'effort de compréhension des causes, des processus, des tendances et des conséquences de ce phénomène.

## Activités de protection et d'assistance

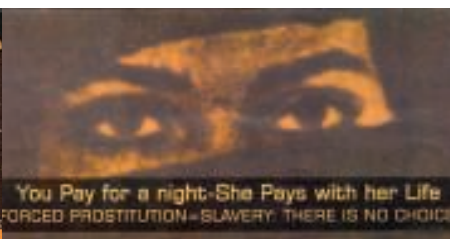
Pour venir en aide aux victimes et les protéger, l'OIM collabore avec des ONG, avec d'autres organisations internationales et avec des administrations gouvernementales afin de fournir des conseils juridiques et médicaux et d'autres services sociaux. Les victimes se voient ainsi offrir d'être hébergées et accueillies en lieu sûr, et l'aide au retour volontaire et à la réintégration leur est en outre proposée pour éviter les mesures d'expulsion, moins humaines et moins sûres. L'aide à la réintégration va de l'octroi d'une modeste allocation aux services d'orientation et de conseils dans des refuges spécialisés, ou à un soutien à la mise sur pied de micro-entreprises après le retour au pays. Les rapatriés sont alors suivis dans l'optique d'améliorer les services qui leur sont offerts, grâce à un complément de recherche, de conseils, d'information et d'évaluation.

## Considérations d'ordre politique

Lorsqu'elle déploie ses activités de lutte contre la traite, l'OIM tient compte d'un certain nombre de considérations majeures :

## Droits de l'homme

L'OIM a à cœur de veiller au respect effectif de la dignité humaine et du bien-être des migrants. Cet engagement se reflète dans ses activités, ses projets et ses programmes. Souvent, la sauvegarde des droits des migrants est la conséquence de l'aide qu'elle leur apporte. Sinon, l'OIM favorise activement le respect des droits des migrants dans le cadre, par exemple, de campagnes d'information. La dignité des migrants et l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes sont des concepts fondamentaux présents dans chacune des activités de l'OIM.



# ACTIVITES

## Genre

Les activités de lutte contre la traite de l'**OIM** sont étroitement liées à sa politique du genre qui est de favoriser la prise en compte des questions de sexospécificité dans les programmes de l'**OIM**. La traite des êtres humains est rendue possible par un certain nombre de conditions telles que: la vulnérabilité des victimes, la coercition, l'exploitation et les violences sexuelles exercées à leur endroit. Dans de nombreuses régions du monde, les femmes et les filles se situent tout en bas de l'échelle économique et occupent dans la société une position de subordination. D'où leur propension à se laisser davantage séduire par des promesses prétendument séduisantes de promotion économique et leur vulnérabilité plus grande face aux trafiquants. Dans le même temps, avec la féminisation des migrations, on voit davantage de femmes migrantes se déplacer seules, ce qui les expose à un risque accru d'exploitation. Aujourd'hui, des millions de femmes et de filles vivent à l'étranger dans des conditions analogues à l'esclavage, ignorantes de leurs droits et des possibilités d'assistance auxquelles elles pourraient avoir recours.

## Santé

L'**OIM** s'efforce de mieux faire percevoir les problèmes de santé auxquels sont confrontées les victimes de la traite et appuie les efforts concertés de ses Etats Membres, des organisations partenaires et des communautés concernées pour intégrer la dimension sanitaire dans toute intervention relevant de la lutte contre la traite. Les témoignages recueillis par l'**OIM** révèlent une vulnérabilité particulièrement grande des victimes de la traite face à différents risques pour la santé, avec des conséquences négatives pour leurs proches ou leur communauté. Ces risques concernent notamment l'état mental, la santé génésique et tout un éventail de maladies contagieuses telles que le VIH/SIDA et autres maladies sexuellement transmissibles.

Les circonstances d'exploitation et de violation de leurs droits dans lesquelles se trouvent les victimes leur interdit l'accès à l'autonomie qui leur permettrait d'exercer leurs droits fondamentaux dans le domaine de la santé génésique. Cette situation, dans bien des cas, est encore aggravée par la pauvreté, elle-même facteur aggravant de mauvaise santé et de vulnérabilité, surtout à un âge très jeune. C'est pourquoi l'un des aspects essentiels de l'action de l'**OIM** en termes de sensibilisation et d'assistance tient au fait qu'elle s'intéresse à la situation sanitaire des victimes à tous les stades. Il s'agit donc d'un continuum englobant la période qui précède la traite, celle durant laquelle la victime est aux mains des trafiquants et celle qui suit cette épreuve.



You Pay for a night-She Pays with her Life  
FORCED PROSTITUTION=SLAVERY: THERE IS NO CHOICE!

## **Partenariat de l'OIM**

Les complexités du problème de la traite et la vaste expansion géographique du phénomène exigent des efforts concertés de la part des entités compétentes aux niveaux local, national, régional et international. C'est pourquoi l'OIM continue à nouer des partenariats avec les gouvernements, les ONG, les organisations internationales, les communautés universitaires, les législateurs, les leaders des communautés et les familles confrontées au problème de la traite, de manière à travailler en collaboration sur les plans politique et législatif et sur le terrain. Le savoir-faire de ces partenaires respectifs, leurs vastes réseaux, leur accès aux communautés locales et la connaissance approfondie qu'ils en ont complètent l'expérience considérable de l'OIM dans la lutte contre la traite menée de par le monde et contribuent aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour s'attaquer aux causes et aux conséquences de ce phénomène. Sur ce plan, l'OIM entretient des relations anciennes avec des ONG locales et internationales dont elle a fait des partenaires d'opérations. Leur coopération avec l'OIM s'exerce aussi bien au niveau des projets axés sur la prévention que de ceux qui concernent l'assistance directe aux victimes. S'il y a lieu, l'OIM organise au préalable des séances de formation, des ateliers et des séminaires à l'intention des ONG afin de faciliter la compréhension de tous les aspects de ce trafic.

## **Sur le long terme**

Aussi longtemps qu'il existera un marché pour la traite des êtres humains, les droits de l'homme continueront d'être bafoués. En dépit des efforts accomplis par la communauté internationale, cette forme de trafic reste florissante en raison, notamment, de l'échec de la transition économique amorcée par certains pays, de la mauvaise gouvernance, de la corruption et de la discrimination fondée sur le sexe, qui est un héritage de structures patriarcales profondément ancrées dans les sociétés. Mis à part la sensibilisation de l'opinion à ce phénomène, tant dans les pays d'origine que de destination, les causes profondes de la traite dans toute leur complexité exigent une action de longue haleine, une coopération et une assistance, un effort conjoint d'essor de l'économie, de démocratisation de la société, de progression de la société civile et des systèmes d'éducation. Au lieu de laisser les migrations illégales de main-d'œuvre proliférer sous l'action de structures parallèles ou de groupes criminels, il faut instaurer un dialogue continu entre pays d'origine et d'accueil afin de développer des réseaux de migration légale de main-d'œuvre exempts de toute volonté d'exploitation, ce qui est dans l'intérêt de tous.

◆ *Toutes les illustrations reproduites dans la présente brochure sont des affiches utilisées dans les campagnes de lutte contre la traite de l'OIM.*

**Pour plus d'informations, veuillez prendre  
contact avec le Service de lutte  
contre la traite de l'OIM**

Email: [CTSA@iom.int](mailto:CTSA@iom.int)

Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
17, Route des Morillons • C.P. 71 • CH-1211 Genève 19 • Suisse  
Téléphone : + 41 22 717 91 11 • Télécopie : + 41 22 798 61 50

## Sélection de publications de l'OIM

Le trimestriel *Traite des migrants* est une compilation d'informations et d'analyses émanant des médias, des gouvernements et des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales. Il y est notamment rendu compte des tendances et des politiques relatives à la traite des migrants, des réunions et des publications traitant de la question, ainsi que des activités découlant du travail en réseau. \*

### Migration Research Series\*, ISSN 1607-338X

*Myths and Realities of Chinese Irregular Migration*, No. 1

*Combating Trafficking in South-East Asia: A Review of Policy and Programme Responses*, No. 2

*Trafficking for Sexual Exploitation: The Case of the Russian Federation*, No. 7

*A Review of Data on Trafficking in the Republic of Korea*, No. 9

*Journeys of Jeopardy: A Review of Research on Trafficking in Women and Children in Europe*, No. 11

### Livres

*Huddled Masses in Uncertain Shores*, ISBN 90-411-0531-X, 1998

*Paths of Exploitation: Studies on the Trafficking of Women and Children between Cambodia, Thailand and Viet Nam*, ISBN 92-9068-090-3, 1999

*To Japan and Back: Thai Women Recount their Experiences*, ISBN 92-9068-093-8, 1999

*Migrant Trafficking and Human Smuggling in Europe*, ISBN 92-9068-097-0, 2000

*Trafficking in Women and Prostitution in the Baltic States: Social and Legal Aspects*, ISBN 92-9068-117-9, 2001

### Rapports

*Trafficking in Women from the Dominican Republic for Sexual Exploitation*, 1996

*Trafficking in Women to Austria for Sexual Exploitation*, ISBN 92-9068-056-3, 1996

*Trafficking in Women to Italy for Sexual Exploitation*, ISBN 92-9068-057-1, 1996

*The Baltic Route: The Trafficking of Migrants through Lithuania*, ISBN 92-9068-060-X, 1997

*Trafficking of Cambodian Women and Children to Thailand*, ISBN 92-9068-084-9, 1997

*Trafficking in Women to Japan for Sexual Exploitation: A Survey on the Case of Filipino Women*, ISBN 92-9068-064-4, 1997

*Trafficking of Vietnamese Women and Children to Cambodia*, ISBN 92-9068-070-9, 1998

*Illegal Migration in Lithuania: Trends, Current State and Problems*, ISSN 1238-8211, 2000

*Trafficking in Women and Children from the Kyrgyz Republic*, ISBN 92-9068-102-0, 2000

*Deceived Migrants from Tajikistan – A Study of Trafficking in Women and Children*, ISBN 92-9068-109-8, 2001\*

*Hardship Abroad or Hunger at Home: A Study of Irregular Migration in Georgia*, 2001\*

*In Search of Dreams: Study on the Situation of the Trafficked Women and Children from Bangladesh and Nepal to India*, 2001

*Second Research Report on Third Country National Trafficking Victims in Albania*, 2001\*

*Trafficking in Unaccompanied Minors for Sexual Exploitation in the European Union*, ISBN 92-9068-108-X, 2001\*

*Trafficking in Women and Children from the Republic of Armenia: A Study*, ISBN 92-9068-114-4, 2001\*

*Victims of Trafficking in the Balkans*, ISBN 92-9068-113-6, 2001\*

*Victims of Trafficking in the Balkans: A Study of Trafficking in Woman and Children for Sexual Exploitation to, through and from the Balkan Region*, ISBN 92-9068-113-6, 2001

*Irregular Migration and Smuggling of Migrants from Armenia*, ISBN 92-9068-128-2, 2002\*

*Shattered Dreams: Report on Trafficking in Persons in Azerbaijan*, 2002\*

\*Ces publications peuvent également être téléchargées depuis le site Internet de l'OIM: [www.iom.int](http://www.iom.int)